



Facture 3ème trimestre - Cantine

publié le 26/01/2023 - mis à jour le 24/03/2023

Descriptif :

Information importante !!!!!

Pas de prélèvement automatique pour le règlement de la demi-pension concernant le 3ème trimestre (les modalités de paiement sont similaires au 2ème trimestre).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.